

DOUVIÈRES INFO



La lettre de l'AMAP des Douviers

N° 2 — Septembre 2016

Le mot d'Éric

Cher(e)s amapien(nes)

2016 est l'année des records!

Records de pluie en mai juin et sécheresse quasi totale depuis fin juin.

Les rendements sont catastrophiques pour de nombreuses productions : céréales, fruits, foin pour les bovins etc. Plusieurs maraîchers en Ile de France ont perdu de nombreuses cultures et tiennent leur salut de la solidarité de leurs amapiens !

Pour soutenir le mouvement des amaps je vous invite à signer la pétition suivante afin que le conseil régional IDF continue à soutenir les actions du réseau Amap IDF.

<http://petition-amapidf.wesign.it/fr>



Mes productions sont correctes malgré ces circonstances exceptionnelles qui se répètent.

Le rendement des pommes de terre, carottes, oignons et courges est moyen. Celui des betteraves s'annonce en revanche très élevé ce qui me permettra peut-être d'en échanger avec des collègues.

Si la météo le permet je souhaite faire la grande récolte des pommes de terre dimanche 18 septembre. Je vous tiendrai informés.

J'espère vous y voir nombreux pour que la mission soit efficacement menée !

A bientôt

Eric

Le renouvellement des contrats pour la saison 2017

Le comité de pilotage de l'Amap des Douviers s'est réuni pour préparer la saison 2017. Nous avons réfléchi avec Eric, notre maraîcher, à des aménagements concernant les contrats afin de simplifier notre organisation et de prendre en compte ses contraintes de production.

3 formules de contrat vous seront proposées :

- **Le contrat « grande part hebdomadaire »**, pour une durée de 50 semaines, correspond au contrat part complète actuel.
- **Le contrat « grande part quinzaine »**, correspond à une part complète tous les 15 jours, soit 25 distributions.
- **Le contrat « petite part hebdomadaire »**, d'une durée de 50 semaines, remplace la demi-part actuelle. Chacun se fera servir sa petite part et la gèrera de manière autonome. En conséquence, le fonctionnement en binômes et le partage du panier complet ne seront pas reconduits.

Par ailleurs, une augmentation du prix de la part de récolte a été décidée, passant de 21,7 € à 22 €. Le prix de la petite part hebdomadaire est fixé à 11,5 €. Le différentiel s'explique par le fait que la petite part n'est pas strictement la moitié de la grande part, Eric privilégiant la distribution de légumes à l'unité entières.

Cette augmentation de tarif est nécessaire pour permettre également à Eric de procéder à des investissements importants cette année (changement des 2 groupes frigorifiques des chambres froides, clôture d'une parcelle où les vols sont récurrents) et à l'augmentation du salaire de son salarié saisonnier.

Nous continuerons à appliquer le principe de la dégressivité des montants ainsi que la possibilité de paiement en plusieurs fois (1, 4 et 12 fois).

Nous vous adresserons les nouveaux contrats fin septembre. Leur collecte se fera, à la ferme, tous les samedis du mois d'octobre. Nous pourrons ainsi répondre à toutes vos questions.

Enfin, un sondage en ligne va être lancé courant septembre pour connaître vos intentions pour 2017. Il portera sur le contrat AMAP ainsi que sur les contrats annexes (poulets, œufs, fromages, lentilles et pains). Nous vous remercions par avance de votre participation.



Dates à retenir

- Récolte des pommes de terre : 18 septembre, en fonction de la météo.
- 24 septembre : deuxième distribution des enfants.
- Distributions des poulets et œufs : 1/10 ; 29/10 ; 26/11
- Distributions des fromages : 8/10 ; 5/11 ; 10/12
- Distributions de lentilles : courant novembre
- Comités de pilotage : 4/10 ; 15/11 ; 13/12

Des nouvelles de nos partenaires

• Le partenariat œufs—poulets

Voilà bientôt un an que nous avons conclu un partenariat avec Sophie Besnard, avicultrice bio dont la ferme est située à Mandres les Roses (94)

Pour Sophie, biologiste dans un laboratoire d'un groupe pharmaceutique, il s'agit d'une complète reconversion. Pari risqué mais réussi puisque dès le mois d'avril dernier nous avons pu déguster de bons poulets de 2 à 3 kg, et que depuis nous avons le plaisir d'en déguster un autre chaque mois.

Après de longues recherches de foncier, Sophie a enfin trouvé une parcelle de près de 5ha qu'elle loue à l'Agence des Espaces Verts. Cette parcelle était en friche, et avec l'aide de sa famille, d'amis et d'amapiens elle a réussi à en défricher une grande partie pour y installer 5 poulaillers construits sur place. Chaque poulailler occupe une surface de 3000 m², divisée en deux parties. Une partie est utilisée pour les poulets en cours d'élevage pendant que la végétation de l'autre partie se régénère pour accueillir la journée suivante.

Tous les 3 mois Sophie reçoit 450 poussins d'un jour, qu'elle élève pendant 15 à 17 semaines avant de les faire abattre dans un laboratoire spécialisé.

Ses poulets sont élevés dans des poulaillers en bois et ont un libre accès à un parcours herbeux et arboré de 1500 m². Ils sont nourris avec des céréales bio produites localement et sont élevés dans le respect du cahier de charges « Agriculture Biologique »

Au printemps dernier, Sophie a acheté 250 poules de race Marans qui pondent des œufs de couleur foncée, et les premiers œufs ont été pondus fin juillet. La production est aujourd'hui d'environ 200 œufs par jour et devrait atteindre 250/jour. Notre partenariat concerne aussi les œufs et la première distribution a eu lieu début septembre. Les prochaines distributions auront lieu au même rythme que les poulets. Les contrats œufs peuvent être souscrits indépendamment des contrats poulets.

Sophie diffuse sa production essentiellement en Amap et elle fait aussi de la vente à la ferme. Nous vous encourageons à visiter son exploitation où elle sera ravie de vous accueillir !



• Le contrat pain

La distribution des pains a repris en septembre, avec un contrat de 4 mois, jusqu'en décembre.

Maëla a dû faire face à des conditions climatiques très mauvaises au printemps et sa récolte a été catastrophique, comme pour la plupart des producteurs céréaliers bio. Elle n'a pas récolté du tout de blé et dispose seulement d'une tonne de seigle. Elle n'est donc pas en mesure de proposer actuellement de contrat pour le début de l'année 2017, sauf en achetant du blé à l'extérieur. Elle doit nous faire savoir rapidement si elle choisit cette solution, ou si elle attend le second semestre 2017 pour proposer de nouveaux contrats.



Le saviez-vous ?

Pour ses événements festifs, l'Amap des Douvrières a investi dans l'achat de 5 tables pliantes de 8 personnes, et de 10 bancs pliants.

Vous pouvez louer ce matériel pour la somme de 5 € pour 1 table et 2 bancs. Cette location permettrait d'amortir l'investissement et d'envisager d'autres achats de mobilier.

Pour cette location il faut respecter les règles suivantes :

- La demande est à faire par mail : amap.douvieres@gmail.com
- le matériel doit être emprunté et restitué lors des distributions du samedi matin
- le matériel doit être utilisé avec soin et restitué propre et en bon état
- Un chèque de caution de 70 €, à l'ordre des Paniers de Longpont, vous sera demandé



Les dernières nouvelles

- **La fête des Douvières : les poulets pendus**

Le 22 mai nous étions plus d'une centaine rassemblés pour l'édition 2016 de la fête des Douvières !



Elle restera certainement dans les annales comme la plus "humide", mais malgré des conditions météo difficiles, vous avez répondu présents et gardé votre bonne humeur tout au long de la journée, et c'est une belle récompense pour les bénévoles à pied d'œuvre dès 5h30 pour vous préparer ce bon repas.

Et une **mention spéciale à Jérôme** qui, malheureusement pour nous, a quitté l'Amap pour de nouvelles aventures provinciales.



- **Le chemin et les pas japonais**



La journée amapienne du 26 juin a permis de réaliser une extension du chemin et de pas japonais (actuellement exposés le long du hangar) qui permettront d'accéder de manière plus facile au chalet lorsque les conditions météo hivernales seront de retour.

- **La fête des associations et le bilan des adhésions**

Des amapiens, que nous remercions pour leur disponibilité, ont présenté les amap des Douvières et des Prés neufs lors des forums des associations de Longpont, Saint-Michel-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois et Villiers. Une trentaine de nouveaux adhérents nous ont rejoints. Ils sont en attente d'une proposition de contrat, et vous pourrez les solliciter pour racheter votre part de récolte lors de vos absences. La liste peut vous être communiquée sur demande.



AMAP des Douvières

Chemin des Douvières

91310 Longpont,

Amap.douvieres@gmail.com

<http://amapdesdouvieres.fr/>

Les journées aux champs

Les matinées aux champs permettent de réaliser en peu de temps des travaux qui nécessiteraient de nombreuses journées à Eric.

Elles font partie de l'engagement amapien et contribuent également à créer de la solidarité entre les amapiens.

Il est très difficile de prévoir à l'avance ces matinées qui sont tributaires de la pousse des légumes et également des conditions météo.

Calendrier prévisionnel

- En septembre : récolte des pommes de terre et des carottes
- En mars-avril : désherbage des oignons

